



Webinar

Optez pour la dématérialisation de vos factures

avec la Place des Fournisseurs d'Aareon et Freedz de Neovacom

18 janvier 2024

www.aareon.com

| An Aareal Bank Group company



Agenda

- 1** Présentation du partenariat Aareon Neovacom
- 2** La réforme réglementaire... et au-delà les avantages de la facture électronique
- 3** La solution Place des Fournisseurs - Freedz
- 4** Démo Freedz
- 5** Session de questions-réponses

1

**Présentation du partenariat
Aareon Neovacom**

L'Aareon Smart World au service de l'habitat social

- › Un portefeuille complet de logiciels et de solutions digitales **entièrement intégrés**, qui permettent de fluidifier les relations entre les différents acteurs de l'habitat social
- › Un écosystème unique vous permettant **d'orchestrer vos processus de bout en bout**, plus efficacement et facilement, en apportant de la **valeur ajoutée** à chacune des parties prenantes



Le partenariat Aareon - Neovacom

- › Partenaires historiques dans les **échanges de flux**
 - › CAF (bordereaux, radiations, impayés)
 - › Banques
- › Partenaires dans la **dématérialisation des factures** depuis de nombreuses années
 - › Factures EDI
 - › Echanges avec la plateforme Chorus pour le secteur public



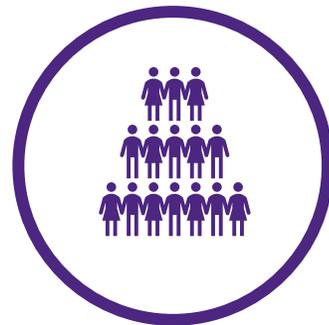
neovacom c'est...



2010
Création



25
Personnes



300
Clients

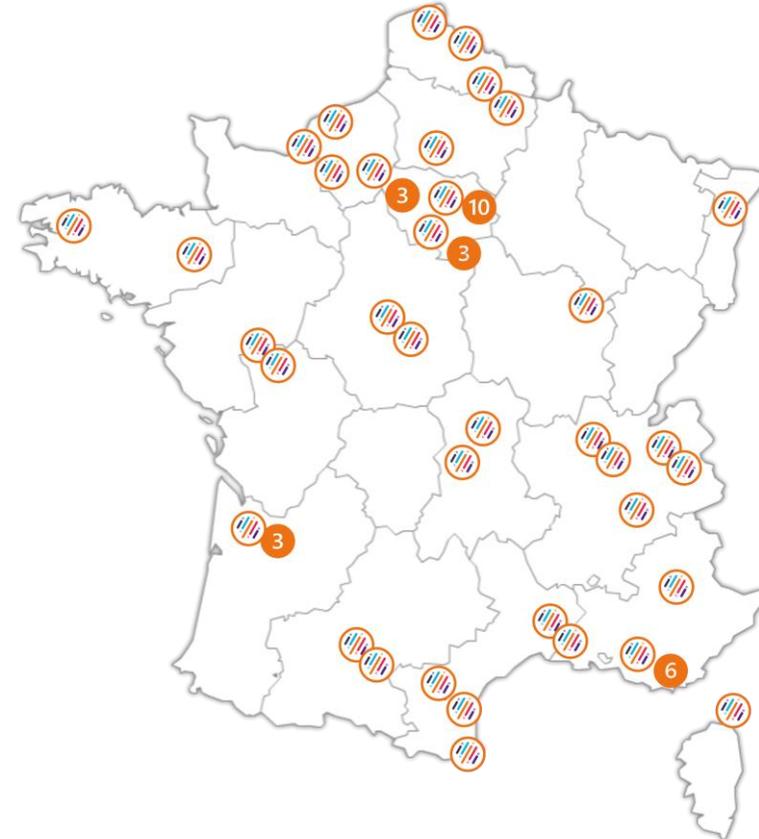


250
Clients
bailleurs

Une expertise reconnue par des organismes de référence...



- ✓ Plus de **80 clients bailleurs**.
- ✓ Plus de **1 000 000 factures** échangées en 2023.
- ✓ Plus de **10 000 fournisseurs** raccordés.
- ✓ Des **fonctionnalités** spécifiques au **métier** des bailleurs sociaux (situations de travaux...).
- ✓ Une **intégration** dans votre **ERP** métier (PIH, PRH)



2

**La réforme réglementaire
...et au-delà les avantages de
la facture électronique**

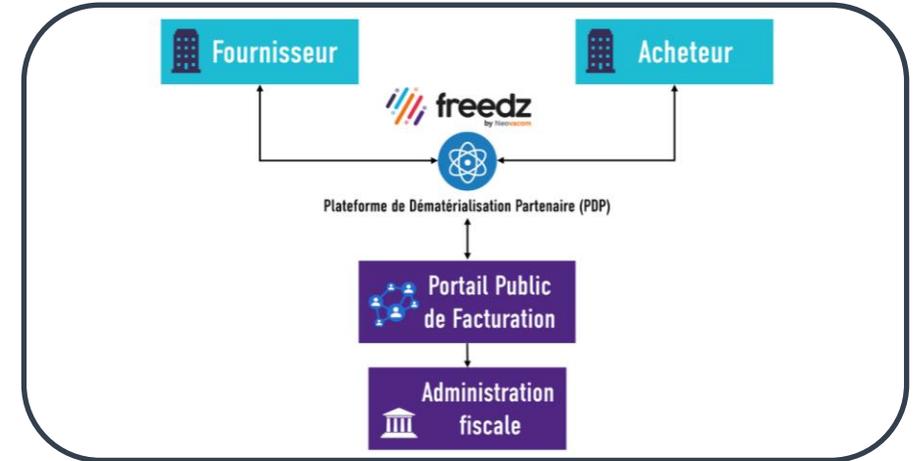
Que prévoit la réforme ?

Recours obligatoire à la facture électronique pour le B2B domestique : **e-invoicing**.

Obligation de déclaration des données de TVA pour le B2B international et le B2C : **e-reporting**.

E-reporting de paiement pour les transactions soumises au régime de TVA sur les encaissements

E-reporting de transaction pour les flux B2C et B2B à l'international



Le schéma en Y

Immatriculation des plateformes de Dématérialisation

Mise à disposition du portail public de facturation (PPF) et d'un annuaire centralisé

Définitions

Facture électronique : Une facture électronique est une facture qui a été émise, transmise et reçue dans un format électronique structuré qui permet son traitement automatique et électronique.

E-reporting : Transmission à l'administration fiscale des données de facturation, transaction et paiement.

Formats du socle : Les formats retenus par l'administration fiscale sont :

- UBL
- CII
- Factur-X

PPF : Plateforme étatique permettant l'émission et la réception de factures électroniques ainsi que la transmission des données d'e-reporting à l'administration fiscale.

PDP : Plateformes privées immatriculées par l'état permettant l'émission et la réception de factures électroniques ainsi que la transmission des données de e-reporting au PPF.

OD : Opérateurs de dématérialisation représentant leur client auprès du PPF ou d'une PDP. Ils ne peuvent ni émettre ni recevoir de factures électroniques et ne peuvent transmettre les données de e-reporting.

L'e-invoicing

Nouvelles mentions obligatoires sur les factures :

- SIREN du client
- Catégorie de la vente (biens, services, mixte)
- Option pour la TVA sur les débits
- Adresse de livraison lorsqu'elle est différente de l'adresse de facturation

Formats possibles :

Obligatoires pour tous (formats du socle) :

- UBL
- CII
- Factur-X

Autres formats structurés possibles en cas d'accord bilatéral entre deux PDP

Cas du dépôt PDF :

- Tolérance jusqu'en 2027 (date à confirmer)
- Création d'un structuré à partir du PDF par ma PDP d'émission
- La PDP d'émission doit être mandatée par l'assujetti émetteur

L'e-reporting

Objectif : déclarer les données transactionnelles n'ayant pas donné lieu à une facture électronique

B2B international

- Concerne les transactions à l'international
- Très proche d'une facture B2B domestique
- Doit être transmise au PPF

B2C

- Concerne les transactions avec des particuliers
- Transmission au fil de l'eau à la PDP
- PDP en charge de l'agrégation et de la transmission au PPF selon le régime fiscal

Déclaration des données d'encaissement

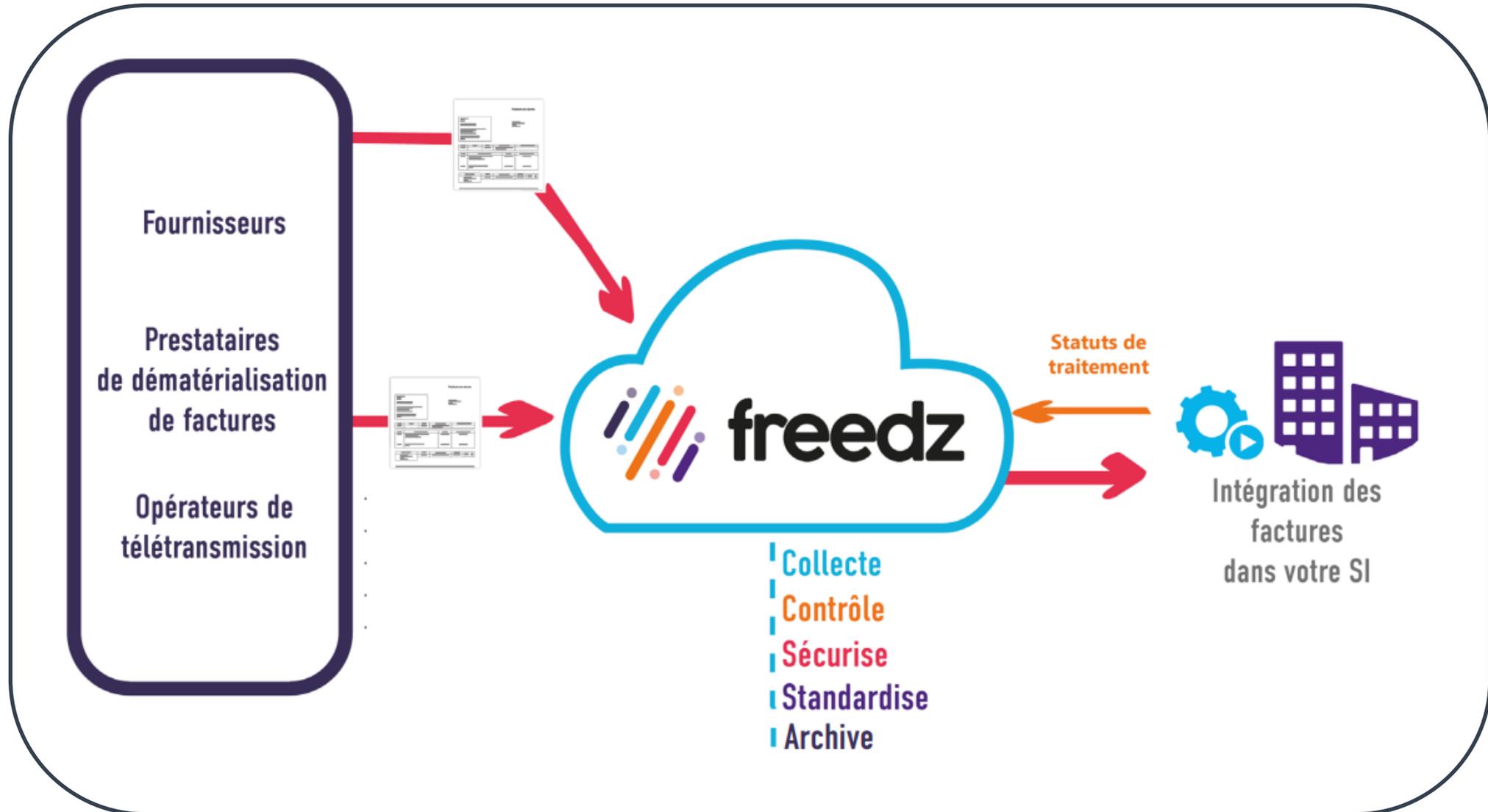
- Déclaration du statut encaissé via le flux cycle de vie

Le calendrier

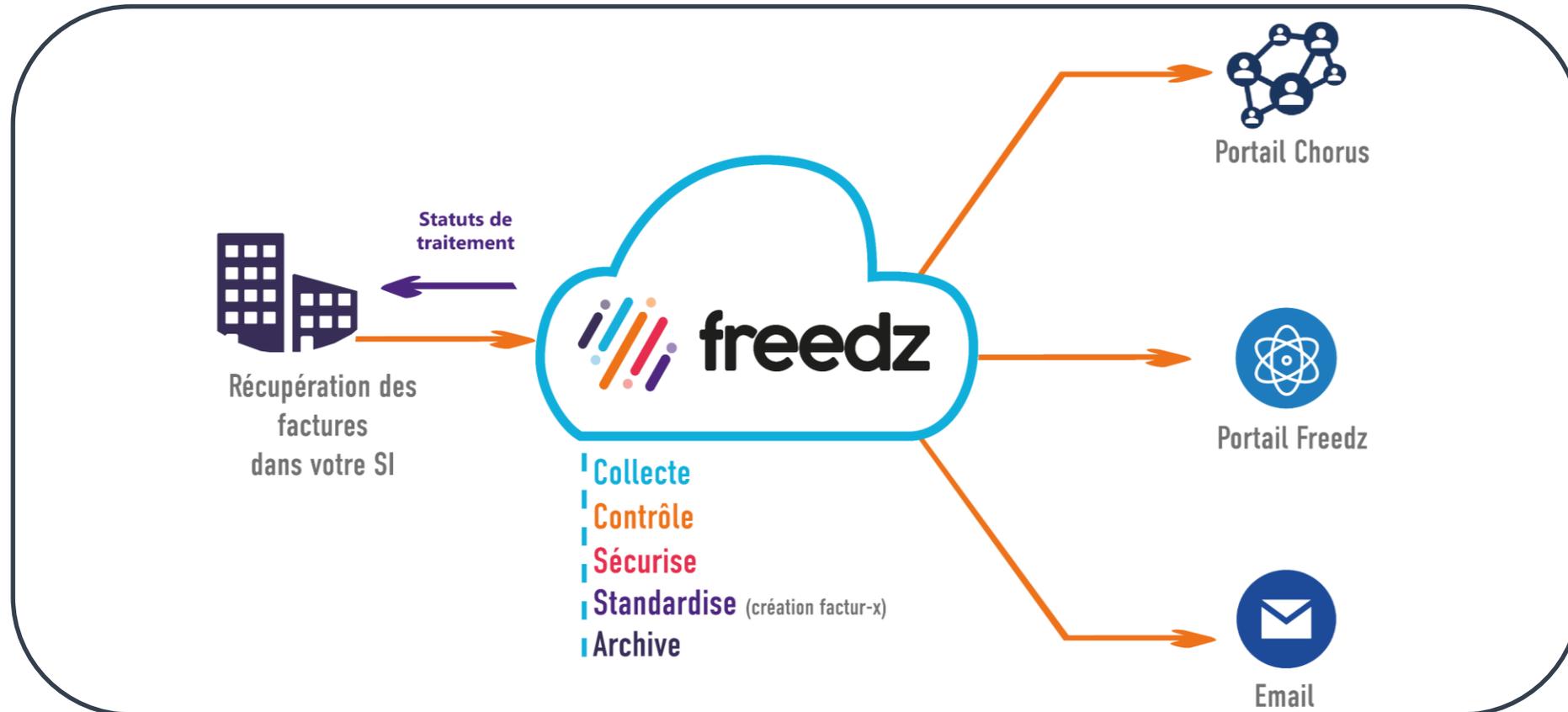


- › **Obligation de pouvoir recevoir des factures électroniques pour tous dès Septembre 2026**
- › **Obligation progressive pour l'émission des factures électroniques et la transmission du e-reporting :**
 - › En septembre 2026 : les Grandes entreprises et les ETI
 - › En septembre 2027 : les PME et TPE

Freedz – Réception des factures



Freedz – Emission des factures



Présentation du workflow de validation des situations de travaux

Les problématiques adressées

1- Respect des délais de paiement

Manque de visibilité sur la validation par le MOE, les situations validées arrivent parfois déjà échues.

2- Variétés des formats de réception/centralisation des données

Diversité des formats par MOE, documents volumineux, beaucoup d'annexes, etc.

3- Gestion difficile et chronophage des titulaires de marché

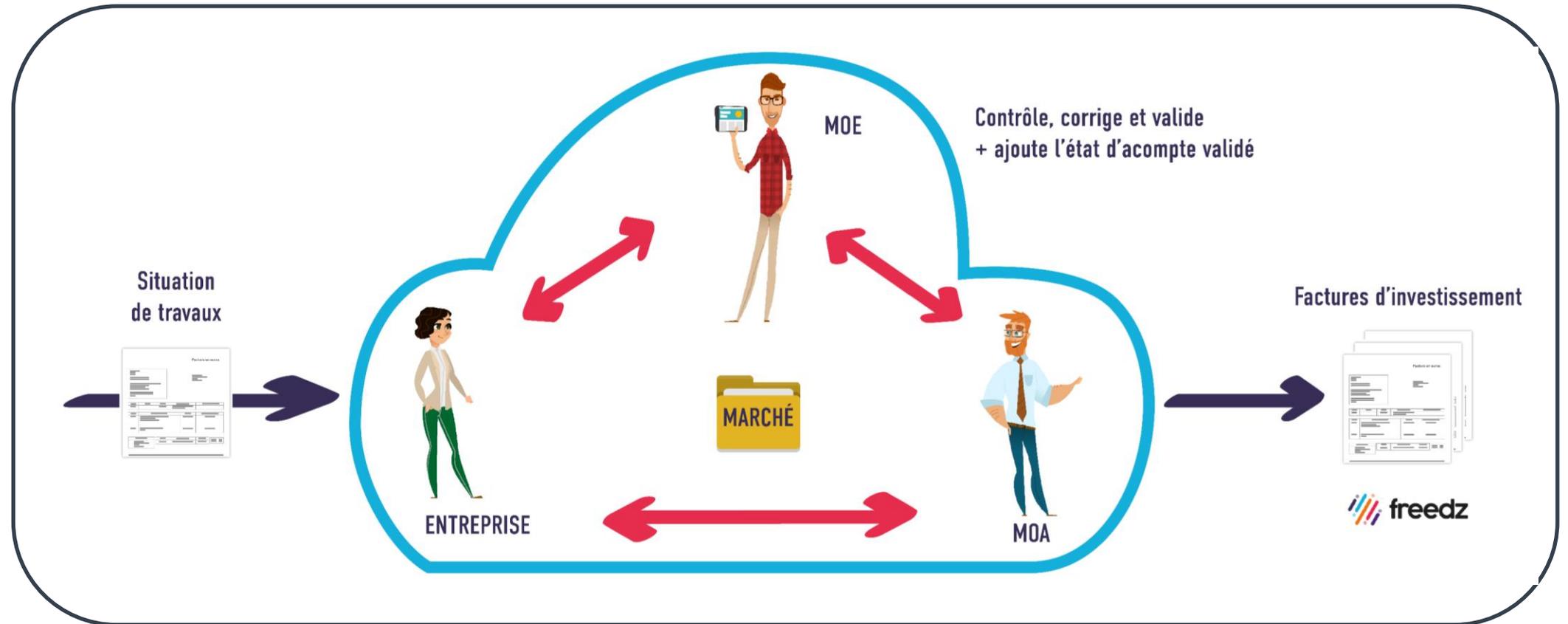
Gestion et paramétrage des titulaires de marché. Paiements directs par le bailleur, à éclater en autant de paiements qu'il y a de titulaires.

Freedz – Situation de travaux c'est :

Une plateforme de dématérialisation du circuit de validation de vos situations de travaux

- Une plateforme commune entreprise (titulaires de marché) – MOE (architecte) -MOA pour partager l'information
- Dématérialisation des situations de travaux
- Workflow de validation par le MOE
- Suivi du traitement et traçabilité par le bailleur

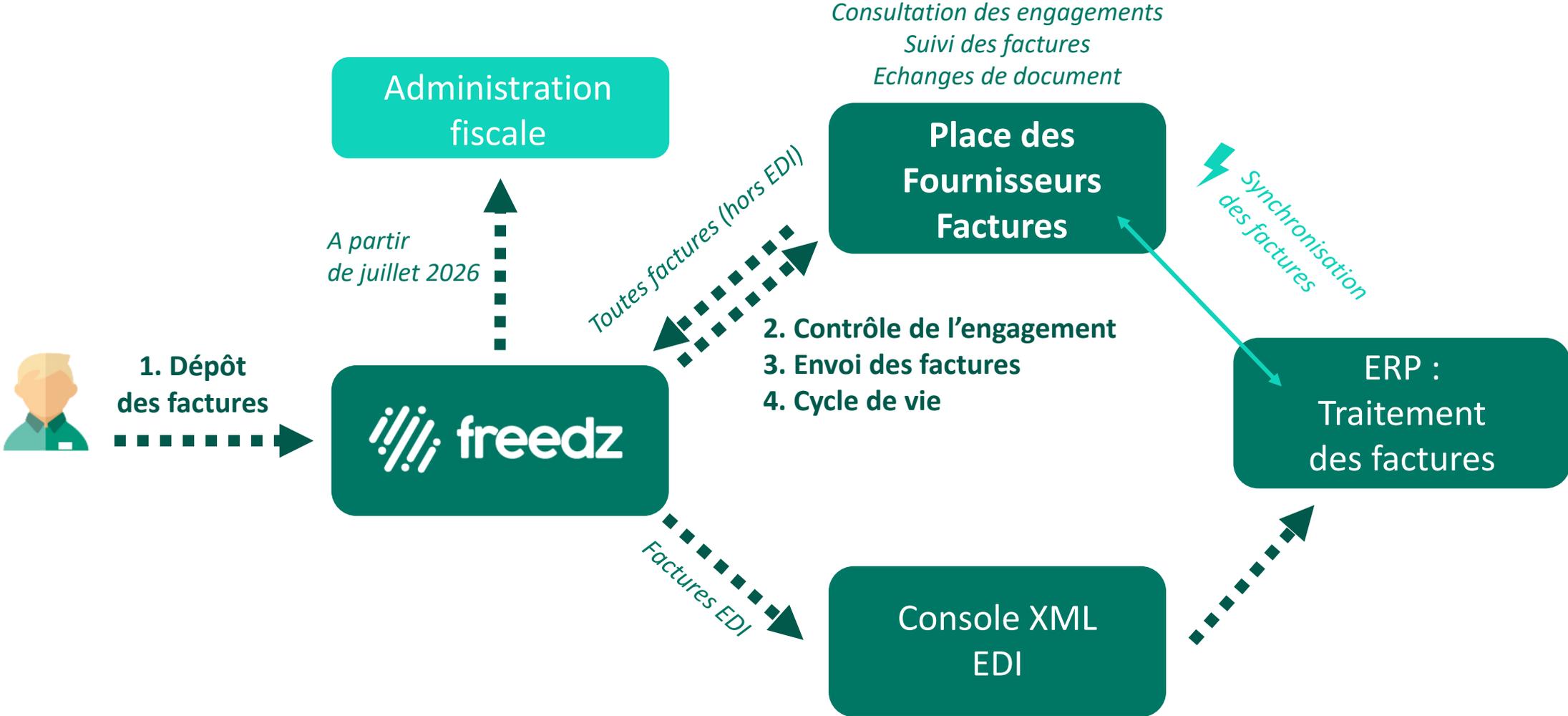
En clair, le module situation de travaux



3

**La solution Place des
Fournisseurs - Freedz**

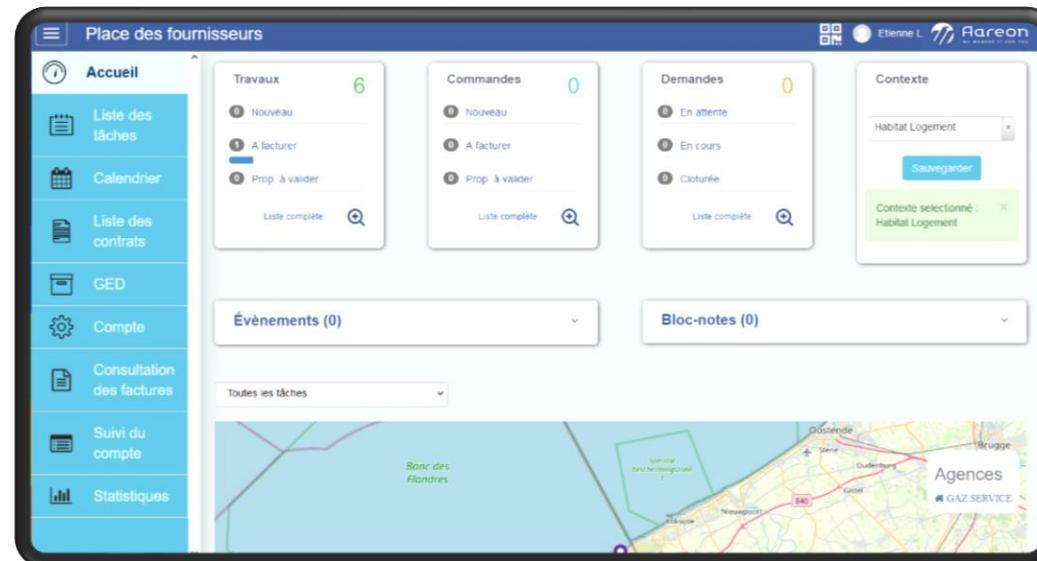
Le processus fonctionnel



La Place des Fournisseurs by Aareon

Une stratégie efficace de gestion de la relation fournisseurs passe par une intégration des différents canaux de communication possibles avec eux. Leur permettre d'accéder à un espace de services afin d'organiser leur relation avec leurs clients est de loin le canal de communication le plus adapté et le plus efficace. Ainsi le fournisseur peut, quand il le décide, accéder à l'ensemble des informations et commandes sans mobiliser des ressources côté bailleur.

La Place des Fournisseurs orchestre les relations entre les bailleurs et les fournisseurs.



La Place des Fournisseurs Factures

Des fonctionnalités clés pour la gestion de vos factures

Consultation des BT-BC

Dématérialisation de la facturation

Recevoir une facture depuis une plateforme
Intégrer automatiquement la facture au sein
de l'ERP

Gestion de la relation fournisseur

Transmettre des documents liés au patrimoine et aux procédures
administratives

Consulter le cycle de vie des factures et l'état des règlements



La Place des Fournisseurs

Des fonctionnalités complètes pour optimiser la gestion des engagements.

Dématérialisation

BT-BC-Réclamations sous contrat

Envoyer un BT/BC depuis l'ERP vers la plateforme

Envoyer directement au fournisseur une sollicitation faisant l'objet d'un forfait d'intervention (marché)

Consulter et éditer les BT/BC

Modifier un BT/BC avec validation du bailleur

Génération de la facturation

Générer automatiquement une facture en auto-facturation

Intégrer automatiquement la facture au sein de l'ERP (et la plateforme Chorus pour les OPH)

Gestion de la relation fournisseur

Echanger par bloc notes avec le fournisseur

Transmettre des documents liés au patrimoine et aux procédures administratives

Bénéficier de statistiques d'intervention et questionnaires de satisfaction



4

Démo Freedz

5

**Session de
questions-réponses**

Vos contacts



Julien Allard

Account Executive

E : jallard@neovacom.fr

M : 06 20 80 89 20



Florent Carré

Responsable Commercial – gamme PRH

E : florent.carre@aareon.com

T : 02 38 24 00 67